

RAPPORT DE LA REVUE DES PAIRS

SUR LA COOPÉRATION/LE NIVEAU D'INTÉGRATION AU SEIN DU
SYSTÈME STATISTIQUE EUROPÉEN

FRANCE

GERRY O'HANLON
KATALINSZÉP
JAGDEVIRDEE

JANVIER 2015

TABLE DES MATIÈRES

1. SYNTHÈSE	3
2. INTRODUCTION	4
3. RÉSULTATS PRINCIPAUX	5
3.1 Synthèse générale des résultats	5
3.1.1 Résultats relatifs à la stratégie	5
3.1.2 Résultats relatifs à la conception	6
3.1.3 Résultats relatifs à la gestion des processus	6
3.1.4 Résultats relatifs à la mise en place de processus	6
4. AUTRES PROBLÉMATIQUES	7
5. LES AVIS DE L'INS QUI DIFFÈRENT DE L'ÉVALUATION EFFECTUÉE PAR LES PAIRS.	8

1. SYNTHÈSE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) collabore avec le SSE et au-delà avec la communauté statistique internationale. Cependant, il n'existe aucune politique particulière à ce sujet et de nombreuses activités sont entreprises au cas par cas. Dans la prise de décision sur la participation à des projets en commun, une évaluation bénéfices/coûts est systématiquement menée. La préparation en vue des missions et des réunions se fait au niveau des directions sans qu'il y ait de coordination systématique avec la division de la coordination internationale. Les conclusions des réunions de l'Union Européenne sont appliquées à condition d'être validées par la suite par la direction générale de l'Insee.

Au cours des années, l'Insee a participé à plusieurs projets Essnet¹, en tant que coordinateur dans un certain nombre de cas. Les projets suivants sont des exemples de sa participation en tant que coordinateur : Profilage des grands groupes d'entreprises multinationaux à structure complexe; nomenclature socio-économique européenne; SACC (Centre de compétences sur la correction des variations saisonnières). Le budget de l'Insee ne prévoit aucune ressource dédiée à sa participation à des projets communs. A la place, la participation se décide au cas par cas et elle est financée selon les besoins sur les budgets généraux des services.

Les programmes sur cinq ans et de travail annuel de l'Insee accordent le niveau de priorité le plus élevé aux règlements européens. Aucun détail n'est fourni sur des dérogations particulières, mais il semblerait qu'il existe bien de telles dérogations et que d'autres seront nécessaires par rapport aux projets de textes qui font actuellement l'objet de discussions.

A ce jour, l'Insee n'a pas participé aux exercices de benchmarking mais l'Institut a bien l'intention d'y remédier. Lorsqu'un autre Etat membre semble avoir acquis de l'expérience dans un domaine particulier, l'Insee est prêt à solliciter des informations complémentaires lors de la phase de conception de nouveaux projets.

Lorsque sa qualité sera jugée acceptable, le répertoire européen des groupes (EGR, EuroGroup Register) le fichier commun des grands groupes européens, sera utilisé afin d'améliorer la qualité du répertoire statistique SIRUS. Pour sa communication avec Eurostat, l'Insee utilise également l'Electronic Data Files Administration and Management Information System (eDAMIS) et le Statistical Data and Metadata Exchange (SDMX). L'Insee propose des synthèses des données européennes pour tous les indicateurs clés, il met à disposition des liens vers le SSE et les données et les informations les plus importantes sont disponibles en anglais sur le site Internet de l'institut.

¹ESSnet est le réseau du Système statistique européen (SSE) qui vise à fournir des résultats au bénéfice de l'ensemble du SSE.

2. INTRODUCTION

Ce rapport de la revue par les pairs fait partie d'une série d'évaluations dont l'objectif est d'estimer dans quelle mesure les Instituts nationaux de statistiques (INS) des Etats membres de l'UE et de l'AELE/EEE collaborent avec le Système de statistiques européen (SSE) et dans quelle mesure ils y sont intégrés. La revue a été menée dans le cadre d'un vaste exercice de revue par les pairs afin d'évaluer la conformité de l'INS et, plus largement, du Système statistique public (SSP) avec le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne (CBP). Cette dernière revue fait l'objet d'un rapport à part.

Chaque revue des pairs menée au sein d'Etats membres de l'UE et de pays de l'AELE/EEE est effectuée par trois pairs chargés de l'évaluation et elle est composée de quatre phases : le pays remplit des questionnaires d'auto-évaluation, les pairs procèdent à l'évaluation, ils effectuent une visite d'évaluation, puis ils préparent les rapports relatifs aux résultats.

Le questionnaire d'auto-évaluation sur la coopération avec le SSE/le niveau d'intégration au sein du SSE demande à l'INS des preuves pour démontrer son niveau d'engagement avec ses partenaires européens et internationaux. L'auto-évaluation est effectuée suivant quatre rubriques principales pour déterminer dans quelle mesure la coopération/l'intégration est reflétée dans : la stratégie de l'INS, la conception et la mise en place de ses systèmes, et l'adoption de processus, de solutions et de politiques communs et harmonisés (c'est-à-dire la gestion et la mise en place de processus)

La revue des pairs de la France a été effectuée par M. Gerry O'Hanlon (président), Mme Katalin Szép et M. Jagdev Virdee, avec une visite de la revue par les pairs à Paris du 8 au 12 décembre 2014.

3. RÉSULTATS PRINCIPAUX

3.1 SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES RESULTATS

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) collabore avec le SSE et plus largement avec la communauté statistique internationale. Cependant, il n'existe aucune politique particulière à ce sujet et de nombreuses activités sont entreprises au cas par cas. Dans la prise de décision sur la participation à des projets en commun, une évaluation bénéfices/coûts est systématiquement menée. Il faut noter que l'institut ne s'est pas engagé dans les exercices de benchmarking et ne recherche pas ni ne transpose activement les bonnes pratiques d'autres INS. Malgré l'absence d'une politique officielle, il est évident que l'INSEE collabore de façon significative avec ses partenaires européens et internationaux.

3.1.1 RÉSULTATS RELATIFS À LA STRATÉGIE

A ce jour, l'INSEE n'a pas participé aux exercices de benchmarking mais l'Institut a fait remarquer qu'il entendait entreprendre un tel projet en partenariat avec l'Allemagne.

Au cours des années, l'Insee a participé à une série de projets Essnet², en tant que coordinateur dans un certain nombre de cas. Les projets suivants sont des exemples de sa participation en tant que coordinateur : Profilage des grands groupes d'entreprises multinationaux à structure complexe; nomenclature socio-économique européenne; SACC (Centre de compétences sur la correction des variations saisonnières.) L'institut compte participer à d'autres projets au cours des trois prochaines années. Le budget de l'Insee ne prévoit aucune ressource dédiée à sa participation à des projets communs. A la place, la participation se décide au cas par cas et elle est financée selon les besoins sur les budgets généraux des services.

L'utilisation du portail Web de l'Electronic Data files Administration and Management Information System (EDAMIS) pour rendre compte à Eurostat, l'utilisation du module Tau d'Argus pour le suivi de la divulgation ainsi que l'utilisation prévue du Statistical Data and Metadata Exchange (SDMX) sont quelques exemples de la mise en place de recommandations résultant de projets communs du SSE.

La participation à des réunions internationales est encouragée lorsqu'elle présente un intérêt clair pour l'Insee par rapport à ses spécificités. Par exemple, en 2013, 262 missions de coordination au niveau européen et international ont été entreprises : 128 ont été menées pour Eurostat, 30 pour des organes de la Commission européenne, 51 pour ESSnet et 53 pour d'autres événements internationaux. Au total, environ 90 agents de l'Insee ont été mobilisés pour ces missions. La préparation en vue de la participation à ces missions et réunions se fait au niveau des divisions sans coordination systématique avec la division de la coordination internationale. Les conclusions des réunions de l'Union Européenne sont appliquées à condition d'être validées par la suite par la direction générale de l'Insee.

Il n'existe pas de politique particulière concernant les échanges de personnel, mais 5 agents sont actuellement détachés en tant qu'experts nationaux à Eurostat ou ailleurs au sein de la Commission européenne.

²ESSnet est le réseau du Système statistique européen (SSE) qui vise à fournir des résultats au bénéfice de l'ensemble du SSE.

3.1.2 RÉSULTATS RELATIFS À LA CONCEPTION

Les programmes sur cinq ans et le programme de travail annuel de l'Insee accordent le niveau de priorité le plus élevé aux règlements européens. Aucun détail n'est fourni sur des dérogations particulières, mais il semblerait qu'il existe bien de telles dérogations et que d'autres seront nécessaires par rapport aux projets de textes qui font actuellement l'objet de discussions.

Lorsqu'un nouveau projet n'est pas basé sur des sources spécifiques, telles que des données administratives, et lorsqu'un autre Etat membre semble avoir acquis de l'expérience dans un domaine particulier, l'Insee est prêt à solliciter des informations complémentaires. Cependant, il semblerait qu'il n'y ait pas de politique officielle imposant l'évaluation de solutions adaptées ou leur adoption le cas échéant.

3.1.3 RÉSULTATS RELATIFS À LA GESTION DES PROCESSUS

Le GSBPM (Generic Statistical Business Process Model) est progressivement adopté lorsque de nouveaux projets sont mis en place et lorsque des actions d'amélioration sont menées par l'Unité qualité.

3.1.4 RÉSULTATS RELATIFS À LA MISE EN PLACE DE PROCESSUS

Lorsque sa qualité sera jugée acceptable, l'EuroGroup Register (EGR), le fichier commun des grands groupes européens sera utilisé afin d'améliorer la qualité du répertoire SIRUS, plus particulièrement au travers de la mise en place du Système européen de répertoires d'entreprises interconnectés (ESRB).

Le système statistique français est extrêmement ouvert à la possibilité de partager des données avec ses partenaires du SSE grâce à sa loi sur les statistiques. Cependant, en pratique, il est difficile de trouver des partenaires étrangers avec qui partager des données car la loi des autres pays est plus restrictive.

L'Insee utilise le portail Web d'eDAMIS et l'application Web d'eDAMIS pour envoyer des données et métadonnées à Eurostat. Le département des Comptes nationaux utilise SDMX-RI pour des échanges de données courants avec Eurostat et la division Salaires et revenus d'activité a commencé à l'utiliser en avril 2014 pour envoyer les indices du coût du travail. En 2014, des données du recensement ont également été envoyées au travers du portail du recensement en utilisant SDMX.

L'Insee propose des synthèses des données européennes pour tous les indicateurs clés, il met à disposition des liens vers le SSE et les données et les informations les plus importantes sont disponibles en anglais sur le site Internet de l'institut.

4. AUTRES PROBLEMATIQUES

La direction de l'Insee souhaiterait que l'UE se concentre davantage sur la comparabilité des statistiques européennes entre pays. L'Insee estime qu'alors que l'on se concentre sur l'adoption de normes, méthodes et sources harmonisées au niveau européen, il faudrait agir davantage pour vérifier la comparabilité des résultats de statistiques, par exemple en questionnant la vraisemblance des résultats entre les pays.

Le rôle plus important envisagé pour les INS selon le projet de modification du règlement 223/2009, dans la coordination de toutes les activités nationales liées aux statistiques européennes, nécessitera que l'Insee adopte une approche plus structurée et plus formalisée que l'approche actuelle.

5. LES AVIS DE L'INS QUI DIFFÈRENT DE L'ÉVALUATION EFFECTUÉE PAR LES PAIRS.

L'Insee remercie l'équipe de la revue par les pairs, dirigée par Gerry O'Hanlon, pour son rapport sur la coopération de l'Insee et son niveau d'intégration au sein du Système Statistique Européen. Sans mandat du gouvernement français pour agir quant au développement et au niveau d'intégration du Système Statistique Européen, l'Insee adopte sur ce sujet le point de vue pragmatique d'un statisticien officiel et d'un utilisateur quand il s'agit d'élaborer ses propres actions. Conscient de la publication de statistiques européennes cohérentes, bien documentées et interprétables, l'institut promeut l'idée que la comparabilité des statistiques nationales est un composant nécessaire de statistiques européennes qui font sens et sont utiles aux décideurs politiques et aux citoyens. L'Insee est favorable au développement d'enquêtes harmonisées et de processus modulaires intégrés et normalisés, mais considère également que la comparabilité ne peut résulter seulement de ces stratégies car les contributions, les pratiques, les compétences, et l'organisation diffèrent entre les états membres.

S'il est vrai que ces stratégies permettent clairement des améliorations considérables dans de nombreuses circonstances, certains exemples de statistiques européennes nationales hétérogènes compilées conformément aux règlements européens illustrent le fait qu'un travail supplémentaire est parfois nécessaire pour une utilisation correcte et pertinente des différentes statistiques. La validation des statistiques est un exercice exigeant qui peut aussi bénéficier du développement de procédures automatiques mais ne peut s'y réduire. L'engagement de l'Insee dans deux des trois projets clés de mise en place de la Vision 2020 (ESBR et Simstat) n'en illustre pas moins que son approche pragmatique peut être compatible avec la structuration de projets aussi longtemps qu'ils visent, par exemple, à rendre la compilation de statistiques européennes plus efficaces ou leur interprétation plus facile. L'Insee sera ainsi enclin à maintenir sa participation à des projets européens qui ont des objectifs bien définis, des jalons clairs aboutissant à des décisions et amènent des bénéfices tangibles partagés par tous les INS.